

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Angola, économie africaine la plus opaque selon l'Indice d'Opacité Financière 2020

L'Angola obtient le score le plus élevé d'opacité parmi les 17 pays africains examinés par l'Indice d'Opacité Financière 2020, devançant ainsi l'Algérie, le Kenya et le Nigeria.

Nairobi, 18 Février 2020 – Selon l'[Indice d'Opacité Financière 2020](#) (IOP), L'Angola se classe 35^e mondial, et 1^{er} des 17 autres pays africains, en matière d'opacité financière, avec un score de 79,73/100. Une économie aussi secrète permet aux riches élites de drainer des richesses colossales du pays, le privant ainsi de ses ressources stratégiques. L'affaire [Luanda Leaks](#) le démontre justement en révélant comment Isabel Dos Santos, la femme la plus riche d'Afrique, a créé plus de 400 sociétés écrans et filiales dans 94 juridictions secrètes, dont Hong Kong et Maurice, évitant ainsi tout contrôle et accédant à plusieurs contrats publics, actifs et prêts de l'État aux dépens des Angolais. L'Algérie, le Kenya, le Nigeria et l'île Maurice forment avec l'Angola le top cinq des pays africains à opacité financière élevée. Dans le monde, il s'agit, par ordre des Îles Caïmans, États-Unis, Suisse, Hong Kong et Singapour.

A l'inverse, le Ghana se distingue parmi les plus transparents en Afrique, au 117^e rang mondial et avec un score de 51,70/100. Le Ghana et le Botswana sont les seuls pays africains à exiger l'enregistrement de la propriété réelle des entreprises, bien que les informations ne soient pas encore disponibles en ligne. Le Ghana a également signé l'accord multilatéral sur les autorités compétentes pour faciliter l'échange automatique d'informations.

L'IOP classe chaque pays en fonction de l'intensité avec laquelle ses systèmes juridique et financier permettent aux riches individus de cacher et de blanchir de l'argent généré du monde entier. L'IOP donne à chaque système juridique et financier un score sur 100, où 0/100 correspond à une transparence totale et 100/100, à une opacité totale. Un rang très élevé dans l'indice n'équivaut pas forcément à une juridiction plus opaque, mais plutôt au fait que le pays qui permet le secret bancaire, la propriété anonyme de sociétés écrans, de biens immobiliers..., s'expose au blanchiment d'argent, à l'évasion fiscale et à des concentrations importantes de richesses non taxées en offshore.

Néanmoins, les pays de l'OCDE restent responsables de 49 % de l'opacité financière mondiale selon l'IOP 2020, signe d'hypocrisie dans la lutte contre l'opacité financière. En externalisant le secret financier à leurs territoires outre-mer, les pays de l'OCDE permettent certaines des pires formes d'opacité tout en étant plus strictes au sein de leurs frontières.

Le total mondial de l'IOP en 2020 a diminué de 7 % depuis 2018, grâce à de solides normes internationales en matière de transparence. Ainsi, pour cesser de servir de canal aux flux financiers illicites et générer davantage de ressources pour le développement, les pays africains devraient être plus nombreux à adhérer à l'échange automatique d'informations, la transparence de la propriété bénéficiaire et la déclaration de bénéfices par pays.

Contacts: Mme. Farah Nguegan, Responsable Communication, fnguegan@taxjusticeafrica.net